

Paru dans

# LE FIGARO partner

**BERGER THIRY**

## Focus sur trois sujets fiscaux à forts impacts

Impôts locaux, structuration d'entreprise, obligations fiscales documentaires... autant de pistes d'audit sur lesquelles Julien Thiry, avocat fondateur du cabinet Berger Thiry, appelle à la plus grande vigilance. Parole d'expert.

### Pourquoi invitez-vous les entreprises à réaliser un audit des impôts locaux et taxes assimilées ?

Julien Thiry : Parce que ces impositions locales révèlent souvent des irrégularités. Dans ma pratique, je ne peux que constater un accroissement considérable des contentieux en matière de taxe foncière, de contribution économique territoriale, de taxe annuelle sur les bureaux en Ile-de-France, des taxes d'urbanisme sur les opérations de construction... Des contentieux, hier assez rares, qui occupent désormais les juridictions de manière beaucoup plus importante. Une démarche active d'audit et de suivi de la fiscalité locale par les entreprises est donc essentielle afin qu'elles soient assurées d'être correctement et justement imposées.

### Concernant la structuration des entreprises, vous alertez sur l'importance d'anticiper les évolutions.

Tout à fait. Une bonne gestion d'entreprise et de la fiscalité d'entreprise impose une réflexion sur la structuration de l'activité, du bilan, du capital, des rémunérations des dirigeants, mais aussi des groupes de salariés, des incentives qu'on peut accorder aux cadres par exemple. Il est désormais nécessaire de sortir des moules standards pour assurer la pérennité de l'entreprise notamment en cas de



Julien Thiry, avocat fondateur du cabinet Berger Thiry

départ des associés, des investisseurs ou des dirigeants. L'absence d'anticipation de ces situations peut bloquer certaines opérations et avoir des enjeux fiscaux très importants à la fois pour l'entreprise, mais aussi pour les dirigeants et les investisseurs en matière de fiscalité patrimoniale ou/et personnelle. Il faut savoir mettre à plat les modalités et perspectives d'exercice aujourd'hui pour pouvoir anticiper les problématiques fiscales demain.

### Obligations fiscales documentaires : Fin de la tolérance zéro ?

Exactement. Aujourd'hui, le contrôle de ces obligations est un axe incontournable du contrôle fiscal. La complexité de leur mise à jour

**« Une démarche active d'audit et de suivi de la fiscalité locale [...] est essentielle afin [...] d'être correctement imposé. »**

peut les rendre facilement attaquables par l'administration et les enjeux financiers peuvent être énormes, à titre d'exemple, face à une piste d'audit fiable incorrecte, l'administration est susceptible de remettre en cause la TVA déductible ! Elles concernent aussi bien le fichier des écritures comptables, la piste d'audit fiable, les règles fiscales d'archivage, les prix de transfert... Une longue liste qu'il convient de préparer, mais aussi de mettre à jour en continu, ce qui n'est pas toujours le cas au sein des entreprises. Or il est prioritaire que les entreprises s'assurent du respect de leurs obligations, qui nécessite la réunion des compétences stratégiques en interne, dès lors que la tolérance d'hier de l'administration concernant certaines irrégularités est désormais révolue.

**BTA**  
■ SOCIÉTÉ D'AVOCATS ■

Tél. +33 (0)1 40 55 84 80

jthiry@cabavocats.fr

<http://bta-avocats.fr>